



FORMATION BAC PROFESSIONNEL

« Conduite et Gestion d'une Entreprise du Secteur Canin et Félin »

La Formation Bac Pro CGESCF est une formation sur 3 ans, Seconde Premières et Terminale, accessible à tous les jeunes qui ont validé une classe de troisième et ayant 14 ans au 31 décembre de l'année de rentrée.



91 % de réussite au BAC
98 % de réussite au BEPA

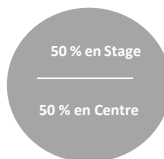
En 2018 !

La MFR de Neufchâtel en Bray est habilitée par le Ministère de l'agriculture à dispenser la formation Bac Professionnel CGESCF.

Maison Familiale Rurale

4 avenue des Canadiens
76270 NEUFCHATEL EN BRAY

Tél : 02.32.97.90.90 – Email : mfr.neufchatel@mfr.asso.fr



Rythme pédagogique

La MFR de Neufchâtel en Bray propose la formation Bac Pro CGESCF en alternance, les jeunes sont sous statut scolaire.

(Les heures de formation à la MFR et le nombre de semaines de stage peuvent varier selon les années)

Seconde

570 heures à la MFR

10 semaines en stage Élevage et/ou Pension

3 semaines en stage « Métiers »
(SPA, Animalerie, Toilettier, Vétérinaire, ...)

9 semaines en stage Élevage et/ou Pension
(Chez un professionnel différent du 1^{er} stage)

Premières

610 heures à la MFR

10 semaines en stage Élevage et/ou Pension

3 semaines en stage « Métiers »
(SPA, Animalerie, Toilettier, Vétérinaire, ...)

9 semaines en stage Élevage et/ou Pension
(Chez un professionnel différent du 1^{er} stage)

Terminale

720 heures à la MFR

11 semaines en stage Élevage et/ou Pension

9 semaines en stage « Métiers »
(Élevage et/ou Pension, SPA, Animalerie, Toilettier, Vétérinaire, ...)

Horaires en centre

- Lundi : 9h30 -12h30 /13h45-19h00
- Mardi: 8h30 -12h30 /13h45-19h00
- Mercredi: 8h30 -12h30 /13h45-19h00
- Jeudi : 8h30 -12h30 /13h45-19h00
- Vendredi: 8h30 -12h30 /14h00-14h45

Des veillées à thèmes de 20h00 à 21h30 tous les soirs
Des services tout au long de la semaine
Des cours pratiques, dispensés par des professionnels, tous les mardis

Du Lundi au Vendredi ou du Mardi au Samedi

- 35 heures /semaine pour les plus de 15 ans
- 32 heures/semaine pour les moins de 15 ans

Le jeune doit disposer de deux jours consécutifs de repos par semaine (Samedi et Dimanche ou Dimanche et Lundi)

Modules d'enseignements généraux :

Connaissance et pratique du français, connaissance et pratique d'une langue étrangère (anglais), éducation physique et sportive, éducation socioculturelle et communication, connaissance du monde contemporain, hygiène et protection de la santé.

Modules du secteur professionnel

Interprétation et traitement des données, connaissance du vivant, connaissance scientifique et technique relative à l'environnement de l'animal, connaissance du secteur et commercialisation, gestion de l'entreprise, cadre juridique de l'exercice des activités, conduite d'une activité canine, conduite d'une activité féline, éducation du chien et du chat, choix et utilisation des bâtiments et équipements

Modalités des examens

BEPA

BAC PRO

- 100% en Contrôle en Cours de Formation
Durant les années de Seconde et de Première
Dans les locaux de la MFR de Neufchâtel en Bray

- 50% en Contrôle en Cours de Formation
Dans les locaux de la MFR de Neufchâtel en Bray
Durant les années de Première et de Terminale
- 50% en Épreuves Terminales en Juin
Dans d'autres Centres de formation

Dates des journées « Portes Ouvertes »

- Mercredi 23 janvier 2019 de 14h00 à 17h00
- Samedi 09 mars 2019 de 10h00 à 17h00

Fête du chien et du chat : démonstrations des activités proposées à la Maison Familiale Rurale le :

- Dimanche 28 avril 2019 de 10h00 à 17h00 à la salle « LA BOUTONNIERE » située à Neufchâtel en Bray.

Tarifs

60 € pour le cycle de trois ans, correspondant aux frais d'inscription + 15 €/an correspondant aux frais d'adhésion à l'Association + 15€/an correspondant à l'abonnement du magazine « Lien des familles ».

Seconde

Première

Terminale

Frais de Pension et de Scolarité
1 970 € pour l'année 2019/2020

Frais de Pension et de Scolarité
2 070 € pour l'année 2019/2020

Frais de Pension et de Scolarité
2 170 € pour l'année 2019/2020

Modalités de paiement

- Les frais d'inscription sont demandés avec la fiche d'inscription définitive, avant le mois de juin.
- Le montant de la Pension/Scolarité du mois de septembre, l'adhésion à l'Association et l'Abonnement au « Lien des familles », sont demandés le jour de la rentrée.
- Les 9 autres règlements se font le 10 de chaque mois, par virement ou par chèque, du mois d'octobre à juin.
- Pour les familles qui ont plusieurs enfants scolarisés dans une Maison Familiale Rurale, une remise de 10% de la pension est accordée sur présentation du certificat de scolarité.

Bourses Nationales du secondaire

Les demandes de bourses se font au moment de la demande d'inscription pour l'année scolaire suivante. Le dossier est à retirer au secrétariat et à rendre avant le 30 juin.

Le montant des bourses est versé par le « Ministère de l'Agriculture » directement à la MFR de Neufchâtel en Bray. La MFR déduit le montant attribué du compte de votre jeune.

Orientations possibles

Création d'entreprise ou salarié d'une entreprise

Poursuite de formation

- Élevage,
- Toilettage,
- Armées, Gendarmerie, Police, Douanes
- Entreprise de gardiennage,
- Commercialisation, vente d'aliments pour petits animaux,
- École chiens guides d'aveugles.

- B.T.S : Brevet de Technicien Supérieur (différentes options),
- Formation agent de sécurité conducteur de chiens,
- Formation de toiletteur canin,
- Formation d'assistant vétérinaire,
- Entrée à l'école éducateur pour chiens guides d'aveugles,
- Brevet Professionnel Éducateur canin,
- Formation Soigneur Animalier.

